

Food Truck « Au plaisir » et Maison du Poulet

- Le Food truck « Au plaisir » sera sur notre commune les **jeudis 7 et 21 décembre en soirée**. N'hésitez pas à réserver par avance au 06 17 63 50 56.
- La **Maison du Poulet**, viendra le **vendredi 1^{er} décembre à partir de 18h30**. Elle vous propose : poulets, poulets label, jambonneaux, patates au jus, saucisses de poulet et cuisses de poulet. Réservation au 06 61 57 25 58.

Permanences de Charles Beauchamp et Maryline Lucas

Veuillez trouver ci-dessous les permanences (de 18 à 19 h) pour les prochains mois :

Date	Ville	Salle
6 décembre	Masny	Mairie
13 décembre	Monchecourt	Mairie
20 décembre	Dechy	Mairie

Pas de permanences pendant les fêtes de fin d'année. En dehors de ces permanences et en cas d'urgence, vous pouvez contacter le 03 59 73 84 33 ou écrire un mail à charles.beauchamp@lenord.fr

Campagne betteravière

La campagne betteravière est en cours jusque début 2024. Cette dernière occasionne des passages supplémentaires de camions dans notre village et parfois des routes glissantes. Nous vous recommandons donc la plus grande vigilance.

Permanence de l'assistante sociale

Madame Caullier, assistante sociale, sera présente en décembre 2023 et février 2024, toujours le premier jeudi du mois.

Elle ne tiendra pas de permanence en janvier 2024.

Distribution des brioches

Les enfants de 2 ans à 16 ans, non scolarisés à Estrées doivent s'inscrire en mairie ou par mail (mairie@estrees.fr) avant le vendredi 9 décembre. La distribution se fera en mairie le mercredi 20 décembre de 9h15 à 12h00. Pour les enfants scolarisés à Estrées, la distribution se fera lors des fêtes de Noël, le dimanche 17 décembre.



Mairie d'Estrées
Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Décembre 2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
				La Maison du Poulet	Mairie ouverte 9h15 - 11h45	
4	5	6	7	8	9	10
Médiathèque : 16h00 à 18h30 Cérémonie d'hommage 18h		Ramassage des verres	Ramassage des recyclables Permanence de l'assistante sociale Food Truck		Mairie fermée Téléthon Marche avec le Collectif	
11	12	13	14	15	16	17
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables	Balayage des rues	Mairie ouverte 9h15 - 11h45 Colis des aînés	Fêtes de Noël avec l'APE
18	19	20	21	22	23	24
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Distribution de brioches	Ramassage des recyclables Food Truck		Mairie fermée	
25	26	27	28	29	30	31
Noël			Ramassage des recyclables		Mairie fermée	

Envoyez-nous vos articles ! Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 décembre, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

Téléthon - Week end du 8, 9 et 10 décembre



Le Téléthon aura lieu cette année le week-end des 8, 9 et 10 décembre.

Pas de tir à l'arc avec le COLLECTIF 1026, cette année, mais **une mobilisation en baskets et un défi de kilomètres à parcourir en 2 heures en marchant** :

- un parcours enfants accompagné
- un autre parcours pour les adultes.

Une participation de 1 euro par personne, pour la recherche, pour le traitement des enfants atteints de maladies génétiques serait souhaitable.

Le nombre de kilomètres additionnés entrainera une participation financière par le COLLECTIF 1026.

Rendez-vous devant la Mairie à 13h30 ; retour pour 16h30, le samedi 09 décembre.

Vous pouvez également venir déposer vos dons à la Mairie dans l'urne qui sera disponible jusqu'au lundi 11 décembre. Tous les bénéficiaires seront reversés au Téléthon. **Nous participons également à l'action « 1 pile = 1 don pour le Téléthon »** portée par Batribox-Screlec. Un événement solidaire avec sur le territoire du SYMEVAD un ambassadeur de choix : Gauthier. Un jeune courrierois qui se mobilise depuis plusieurs années en faveur de cette action. Collecte de piles jusqu'au 28/01/2024.

Ils ont besoin de nous pour faire progresser la recherche médicale, pour trouver les thérapies adaptées contre les myopathies et les maladies neuromusculaires. Mobilisons-nous ! Pour tout don par chèque, un reçu vous sera transmis. Ce don pourra être déduit de vos impôts. Par exemple : Pour un chèque de 30€, vous récupérez 66 % de ce montant, soit 20€. Nous comptons sur votre générosité.

Octobre rose

La municipalité et les associations se sont mobilisées à l'occasion d'Octobre Rose. La marche réalisée avec le Collectif 1026 et la tombola lors du repas des aînés ont permis de collecter 630 €. Merci à tous les généreux donateurs.

Le secrétariat du Père Noël ouvre ses portes à la mairie !

Tu peux y déposer ta lettre dès le 4 décembre. Il est important que tu indiques sur ta lettre, ton prénom, ton nom et ton adresse. Ma botte sera accrochée au secrétariat de la mairie jusqu'au 20 décembre. J'attends ta lettre avec impatience !



Cérémonie d'hommage

L'hommage solennel aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, organisé par la section des anciens combattants d'Estrées et la municipalité aura lieu le lundi 4 décembre à 18h00. Rassemblement à 17h45, place de la mairie. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera servi à la mairie.

Cérémonie des vœux du Maire

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 13 janvier à 16h30 dans la salle des fêtes André Cauchy (ouverture des portes à partir de 16 h). Le diaporama retraçant l'année échu y sera projeté. Nous vous attendons nombreux !

Cantine et garderie

Nous vous rappelons que les réservations de garderie et cantine se font exclusivement sur le site INOE.

Il n'y aura pas de service de garderie, le vendredi 22 décembre au soir, jour des vacances de Noël. Etant donné la fermeture de la mairie début janvier, pensez à réserver vos repas pour le jour de la rentrée des classes de janvier, via le site INOE, avant le jeudi 28 décembre 2023.

Le traditionnel repas de Noël de la cantine aura lieu le 22 décembre. Tous les enfants y sont conviés.

APE – Fête de Noël dimanche 17 décembre

Dimanche 17 décembre, l'APE, l'équipe enseignante et le Conseil Municipal vous invitent à fêter Noël à la salle des fêtes André Cauchy. Ouverture des portes à 15h pour assister aux chants de Noël interprétés par les enfants de l'école. Viendra ensuite un joli spectacle de Noël pour enfin terminer par l'arrivée tant attendue du Père Noël. Buvette et petite restauration sur place.

Les gourmands pourront également récupérer leurs commandes de chocolats.

A l'occasion de Noël, nous nous associons à l'association Action Froid pour égayer les fêtes des plus démunis avec l'opération Boîtes solidaires. Vous pouvez ainsi nous déposer vos boîtes en mairie, à l'école ou au spectacle de Noël jusqu'au 17 décembre dernier délai. Vous trouverez ci-dessous les consignes pour garnir vos boîtes (Type boîte à chaussures). Merci pour eux !



Merci de ne pas mettre de produits alcoolisés, ni de denrées à cuire ou à réchauffer.
Si le contenu de la boîte est genré, indiquer « Homme » ou « Femme » sur le couvercle.

Lutte contre les violences conjugales

La lutte contre les violences conjugales constitue l'une des priorités de L'État.

Pour faciliter l'accès des victimes à des structures spécialisées, veuillez trouver ci-après les contacts utiles :

→ SOLFA / Accueil de jour Simone 30 rue de la cloche 59500 Douai 03 27 98 05 98 / 07 66 12 09 20 ajsimone@asso-solfa.fr	→ SIJADIS / Service d'aide aux victimes 12 rue Saint Christophe 59500 Douai 03 27 98 26 84 accueil@sjadis.com
→ SCJE / Service d'aide aux victimes 89 rue des Blancs Mouchons 59500 Douai 03 27 88 29 52 douai@scje.fr	→ Centre Hospitalier de Douai / Unité médico-judiciaire Rue de Cambrai 59507 Douai 03 27 94 70 00

DANS LE NORD, L'ÉTAT S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES



Cartographie des structures

En cas d'urgence, composez le

17

POLICE SECOURS

114

POLICE SECOURS SMS

115

HÉBERGEMENT
D'URGENCE

Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité femmes-hommes du Nord
ddets-droitsdesfemmesegalite@nord.gouv.fr

© Tous droits réservés DDFE

Service régional de la communication interministérielle - Préfecture du Nord / 2023

Compteurs Linky – Restriction d’usage

Nous tenons à vous informer d'une expérimentation initiée par le gouvernement pour faire face à d'éventuelles tensions sur le réseau électrique cet hiver. Cette mesure concerne environ 200 000 foyers équipés du compteur Linky déployé par Enedis, EDF qui pourraient voir une limitation de leur consommation d'électricité. Ce qu'il faut retenir :

- Limitation de puissance : La consommation pourrait être limitée à 3 kVA, le palier de puissance le plus faible actuellement disponible.
- Durée de la limitation : Cette réduction de puissance pourrait durer jusqu'à 4 heures lors d'un jour ouvré entre 6h30 et 13h30 ou entre 17h30 et 20h30.
- Activation du dispositif : Il est crucial de noter que cette démarche ne serait activée qu'en dernier recours, uniquement en cas de nécessité.
- Indemnisation et recours : L'expérimentation ne prévoit aucune indemnisation pour les foyers concernés et aucun recours possible pour l'éviter.

Bien que cette expérimentation puisse susciter des préoccupations, le gouvernement se veut rassurant sur les capacités du réseau à passer l'hiver sans incidents majeurs.

Pour plus d'informations, notamment sur le calendrier et les implications de cette expérimentation, vous pouvez consulter le site : https://demarchesadministratives.fr/actualites/compteur-linky-pourquoi-votre-consommation-pourrait-etre-limitee-cet-hiver?utm_source=newsletter&utm_medium=mailing&utm_campaign=actualites.

Claire Lefebvre – Fleurs pour les fêtes de fin d’année

Pour les fêtes de fin d'année, Claire vous propose un beau choix de réalisations florales... Si vous êtes en manque d'idées pour Noël, elle propose des ateliers d'art floral à domicile ! N'hésitez pas à la joindre au 06 25 55 03 58 pour toutes commandes et renseignements. Facebook : Claire Lefebvre Fleursetcréations

Médiathèque

La médiathèque sera fermée pour les fêtes de fin d’année le jour de Noël et le jour de l’An. Réouverture le 8 janvier 2024.

Balayage des rues

Un balayage des rues du village sera réalisé le vendredi 15 décembre. Nous vous demandons donc de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le nettoyage des fils d'eau. En cas de gel ou de neige, le nettoyage ne sera pas réalisé.

Colis des aînés

Un goûter sera offert à nos aînés de plus de 65 ans, par la municipalité, le samedi 16 décembre à partir de 14h30, à la salle des fêtes André Cauchy, au cours duquel sera remis leur colis de Noël. Une invitation personnelle leur sera adressée ainsi qu'un coupon de réponse à retourner au plus vite.